

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 9 juin 2023, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÏTRE, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu le Programme d'action foncière signé entre la Ville de Rouen et l'EPF de Normandie en date du 18 octobre 2021,
- Vu la délibération de la ville de Rouen du 26 septembre 2022 demandant l'augmentation du montant de l'enveloppe de l'opération 924626 - ROUEN « QUARTIERS OUEST » de 2 à 10 millions d'Euros,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

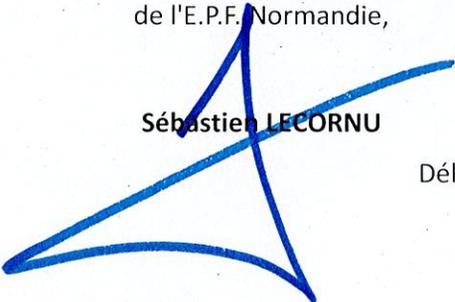
**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**D'accepter, de réévaluer le montant de l'enveloppe de l'opération 924626 - ROUEN « QUARTIERS OUEST » et de le porter dans un premier temps à 5 M€, compte-tenu de l'enveloppe disponible quasiment consommée en totalité du fait des acquisitions foncières.**

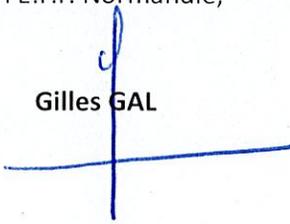
L'enveloppe projet est majorée de 3 M€ pour être fixée à **5 M€ (opération 924626 - ROUEN « QUARTIERS OUEST »)**.

Cette délibération vaut avenant au Programme d'Action Foncière liant la Ville de Rouen à l'EPF de Normandie.

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,

  
Sébastien LECORNU

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

  
Gilles GAL

Délibération approuvée  
A Rouen, le  
Le Préfet,

27 JUIN 2023

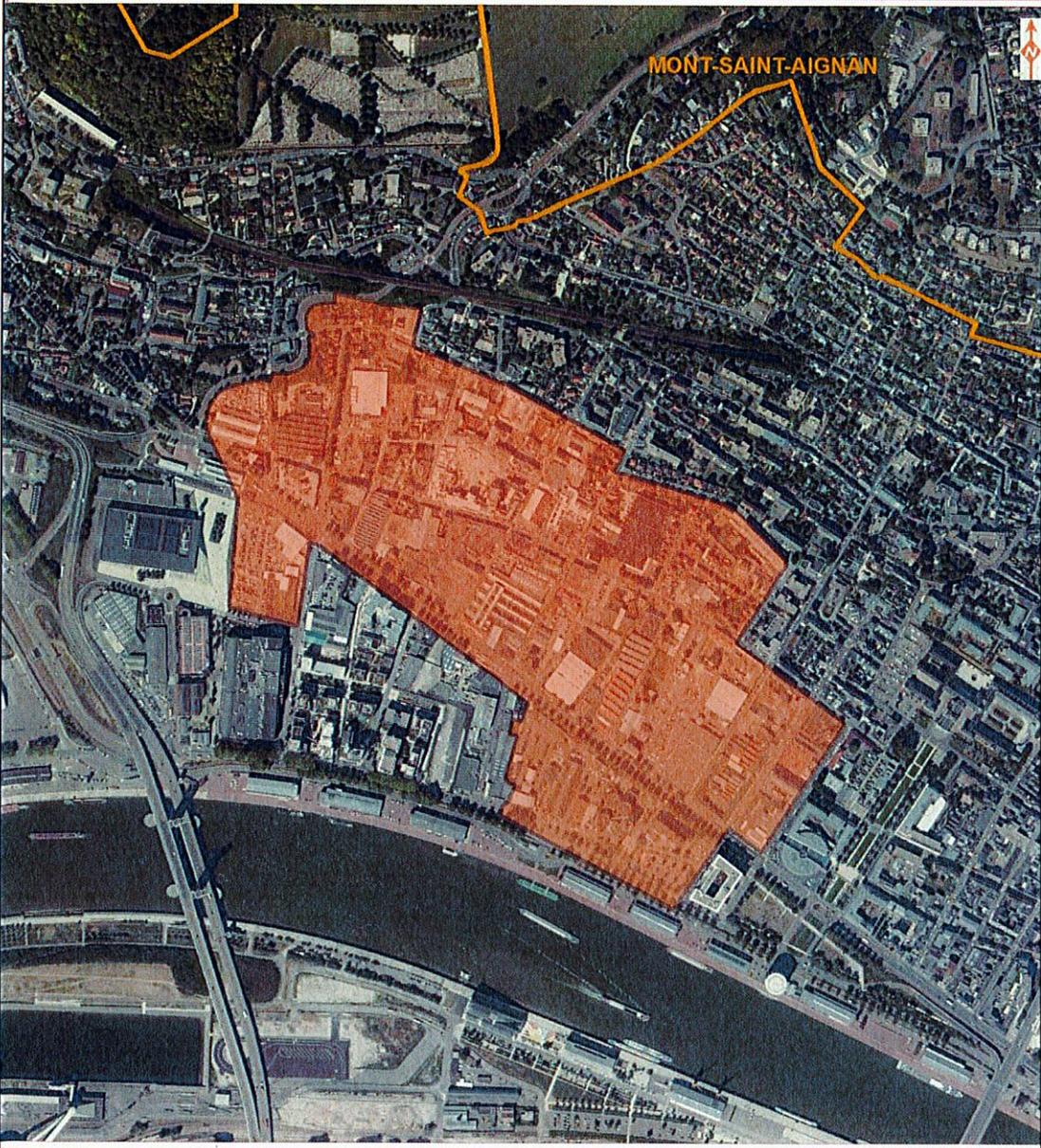
Pour le Préfet  
et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour les Affaires Régionales

  
Philippe LERAÏTRE

**Action foncière** **QUARTIERS OUEST**

*Métropole Rouen Normandie*  
**Rouen**

Surface : 44,4 ha environ  
Emprise bâtie : 1,82 ha environ

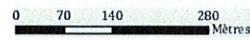


Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2023

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 24/05/2023

-  Emprise concernée par l'opération
-  Limites communales

Plan annexé à la convention signée le :



**Action foncière**

**QUARTIERS OUEST**

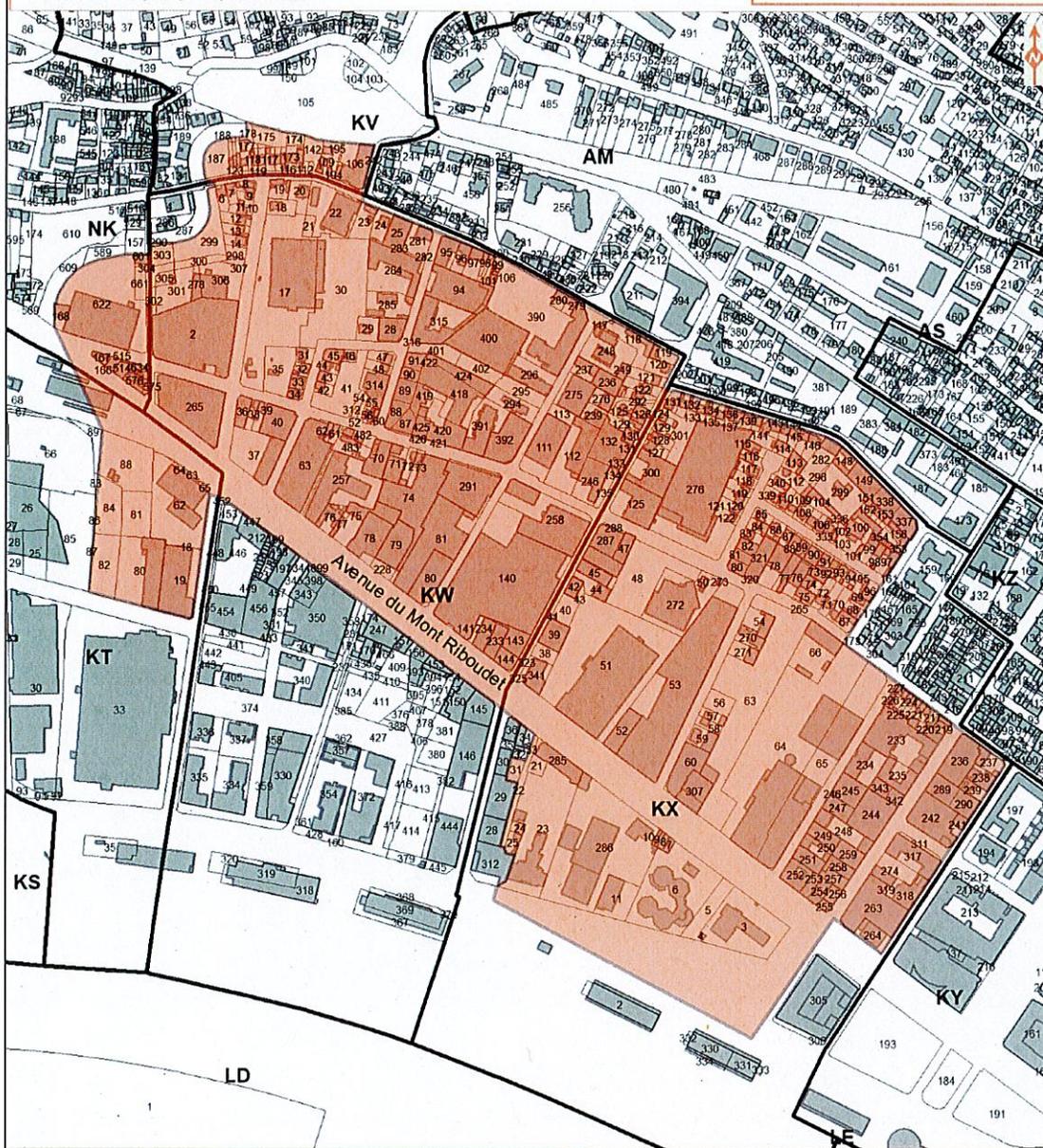
Métropole Rouen Normandie  
Rouen

Code Opération : 924 626

Surface : 44,4 ha environ

Emprise bâtie : 1,82 ha environ

Section : NK, KV, KW, KX et KT



Sources : Origine cadastre 2023 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 24/05/2023

- Emprise concernée par l'opération
- Parcelles
- Sections cadastrales
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

